

## POURQUOI CE PRIX

Ce prix a été mis en place par le CNDH en vue de motiver et de renforcer davantage les actions des Organisations de la Société Civile (OSC) auprès des populations, depuis 2016 le CNDH a institué

### **« LE PRIX NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME »,**

qui a pour objectif de récompenser les Organisations de la Société Civile (OSC) qui se sont distinguées à travers des approches innovantes auprès des communautés à la base et sur des thématiques précises.

## LES OBJECTIFS DE CE PRIX

Ce prix vise à récompenser les actions et les efforts des organisations de défense des Droits de l'Homme, des organisations à base communautaires, des organisations à but humanitaire et des personnes physiques, engagées dans la réalisation des Droits de l'Homme à travers des approches innovantes, contribuant ainsi à une meilleure promotion et protection des Droits de l'Homme.

## LE THEME DE L'ÉDITION 2020

Pour cette édition 2020, le choix du CNDH s'est porté sur le thème :

### **« COVID -19 ET L'IMPORTANCE DE LA SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE. »**

En effet, La Côte d'Ivoire, à l'instar des autres pays du monde, a été profondément affectée par la pandémie de la Covid-19 qui a mis à mal la réalisation des Droits de l'Homme. Les couches les plus vulnérables de notre société ont souffert des conséquences désastreuses de cette crise sanitaire. Mais des organisations de la société civile et des personnes physiques, conscientes des impacts négatifs de cette maladie, n'ont pas manqué d'initiatives pour juguler ses effets pervers sur la vie des populations et des communautés fragiles.

## QUI PEUT POSTULER AU « PRIX NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME »

Pour être éligibles au Prix National des Droits de l'Homme, les soumissionnaires, doivent être:

- **Des personnes physiques ;**
- **Des organisations de la société civile de Droit ivoirien.**

Il peut s'agir :

- ◆ *D'Organisations Non Gouvernementales (ONG) ;*
- ◆ *Des Organisations à Base Communautaires (OBC) ;*
- ◆ *Des Organisations humanitaires;*

etc.

## CRITERES DE CANDIDATURE

Pour faire acte de candidature, il faut être une personne physique ou morale œuvrant dans le domaine de la promotion et de la protection des Droits de l'Homme. Le prix récompense les activités déjà réalisés portant sur le thème sus-évoqué.

En outre:

- Les activités à soumettre doivent être conçu et mis en œuvre par le soumissionnaire lui-même.
- L'activité doit être innovante
- L'activité doit contribuer à apporter une solution concrète, efficace et durable.

## RECOMPENSE

Conformément à l'article 62 et suivant du Règlement intérieur du CNDH « **Le prix consiste en une valeur financière et une médaille portant un motif, et l'inscription « Prix National des Droits de l'Homme», son numéro d'ordre et l'année de son attribution** ».

Le jury procédera au classement de trois (03) soumissionnaires dont il jugera les actions réalisées pertinentes et conformes aux présents termes de référence. Le premier sera déclaré Lauréat du « Prix National des Droits de l'Homme », les deuxième et troisième recevront des prix d'encouragement dont la composition sera déterminée par le CNDH.

Le Prix sera remis par le Premier ministre ou son représentant lors d'une cérémonie qui se tiendra le 10 décembre 2020 dans les locaux du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), sis à Cocody vallon, Rue J 95 à côté de l'Agence de Gestion Foncière (AGEF).

## LES DOSSIERS DE CANDIDATURE AU « PRIX NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME »

Les soumissionnaires doivent déposer un dossier physique sous pli fermé auprès de la secrétaire de la Vice-Présidente du Conseil National des Droits de l'Homme. Les dossiers numériques doivent être adressés à [pndh@cndh.ci](mailto:pndh@cndh.ci)

Le dossier doit être constitué des pièces suivantes :

- ◆ Une requête de soumission, signée du responsable de l'organisation et adressée au Président du jury du Prix des droits de l'Homme ;
- ◆ Les documents attestant de l'existence légale de l'organisation (Récépissé, journal officiel).

***NB : Tout dossier incomplet fera l'objet d'un rejet systématique.***

Date de lancement ; **02 octobre 2020**

Date limite de dépôt des candidatures ; **10 novembre 2020**

***Seuls les lauréats seront contactés par le CNDH.***

Cliquez  
[Règlement du prix](#)

Cliquez  
[Dossier de candidature](#)